

Eau-Secours-Briançonnais

Association Loi de 1901
Adresse postale : Mairie
05220 Le Monétier les Bains
contact@esb-briancon.org
www.esb-briancon.org

Le 02 mars 2020

Mesdames et Messieurs les candidats aux élections municipales,
et peut-être futurs délégués à la Communauté de communes du Briançonnais,

L'association Eau-Secours-Briançonnais (ESB) est une association d'usagers des services de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais, créée en 2007. Indépendante des partis politiques et des exécutifs passés, présents et à venir, ESB souhaite toutefois inscrire les questions de l'eau et de l'assainissement, ainsi que de la ressource en eau, dans la campagne électorale et le débat citoyen. Pour ce faire nous demandons aux candidats aux élections municipales de préciser les politiques de l'eau et de l'assainissement ainsi que de la ressource en eau, qu'ils comptent conduire et de se positionner sur les questions émises par l'association. A cet effet, vous trouverez en document joint, une série de questions. Sans préjuger de votre élection au sein du conseil municipal et/ou à la CCB, les problématiques eau et assainissement seront toujours à l'ordre du jour dans la prochaine mandature.

Mesdames et Messieurs les candidats, nous sommes persuadés que l'intérêt des usagers des services de l'eau et de l'assainissement, mais aussi l'intérêt bien compris de nos collectivités, passe par la mise en acte d'un principe eau/assainissement « bien commun - bien public ». C'est la raison de notre intervention dans le débat public local. Vos réponses sont attendues avec intérêt et seront rendues publiques, notamment par leur publication sur notre site internet. Mais auparavant nous pouvons nous rendre disponibles pour des rencontres d'échange et de travail. Vous pouvez nous contacter par mail (contact@esb-briancon.org) ou par téléphone (06 76 29 37 74). Vous remerciant par avance de votre réponse, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Le Conseil d'Administration de l'Association Eau-Secours-Briançonnais.

Questionnaire destiné aux candidats aux élections municipales

(Vous pouvez inscrire vos réponses soit dans les espaces prévus à cet effet ci-dessous, soit sur un document séparé. Merci).

A- Politique de l'eau.

Dans le périmètre de la CCB, il revient à chaque commune d'organiser le service d'eau potable, la communauté de communes n'ayant pas cette compétence.

La loi NOTRe dispose que cette compétence devra être transférée à une intercommunalité d'ici 2026 au plus tard.

Dans le Briançonnais, la « SPL ESH-D » (Société Publique Locale Eau Services Haute-Durance) est un opérateur public de l'eau. Elle a été créée en 2016 par quatre communes et son capital est actuellement détenu par 6 communes.

Merci de vous exprimer sur les points ci après :

A1- Comment envisagez-vous d'améliorer la qualité et la maîtrise des prix du service de l'eau dans votre commune?

Ici votre réponse :

A2- Pour vous, la SPL ESH-D est-elle un prestataire adapté pour le du service public de l'eau ? Lui confierez-vous la gestion de l'eau de votre commune (si ce n'est déjà fait) ?

Ici votre réponse :

A3- Quelle est votre vision, pour votre commune, de l'application de la loi NOTRe (transfert obligatoire de compétence à la CCB au plus tard en 2026) ?

Ici votre réponse:

A4- Quelle place comptez-vous donner aux associations d'usagers dans le pilotage de ce service public ?

Ici votre réponse

B- Politique de l'assainissement.

Pour les habitants du Briançonnais, l'assainissement reste un problème majeur.

Le contrat de DSP entre la CCB et SEERC-SUEZ a démontré toutes ses insuffisances depuis 14 ans. Les parties sont en conflit juridique, le fonctionnement opérationnel est gravement perturbé.
La CCB a pris l'initiative d'une rupture anticipée du contrat. Cette décision a été suspendue par un jugement de référé (janvier 2020).

Merci de vous exprimer sur les points ci après :

B1- Êtes-vous prêt à continuer le processus devant aboutir à l'abandon du contrat entre la CCB et SEERC-SUEZ ?

ici votre réponse :

B2- Quelles sont vos propositions sur la future gestion de l'assainissement ?

ici votre réponse :

B3- Comment prévoyez-vous l'évolution des prix de l'assainissement pour les usagers ?

Ici votre réponse :

B4- Pour vous, le projet d'augmentation de la capacité de la station d'épuration Pur'Alp (pour un investissement estimé à près de 8 millions d'euros, en raison des plans de développement immobilier du Briançonnais), est-il nécessaire et raisonnable -à court, moyen ou long terme - ?

Ici votre réponse

B5- Quelle place comptez-vous donner aux associations d'usagers dans le pilotage de ce service public ?

Ici votre réponse :

C- La ressource en eau.

La ressource en eau dans le Briançonnais n'est pas illimitée, et nous devons la partager avec les populations en aval. Les activités humaines, notamment touristiques ici et agricoles en aval, tirent de plus en plus sur cette ressource.

Merci de vous exprimer sur les points ci après :

C1- Quelle seront vos priorités pour une gestion plus responsable de la ressource en eau ?

Ici votre réponse :

C2- Comment concilier développement touristique et économie de l'eau ?

Ici votre réponse :

D- Démocratie et organisation institutionnelle.

Au fur et à mesure des transferts de compétence, il semble que les conseils municipaux s'estiment «dépossédés» des domaines concernés. Il en résulte que la gestion communautaire est éloignée des conseils municipaux et encore plus de la population, ce qui pose un problème de démocratie.

Merci de vous exprimer sur les points ci après :

D1- Comptez-vous débattre prochainement au sein de votre conseil municipal des problématiques soulevées par les questions qui précèdent ?

Ici votre réponse :

D2- Comptez-vous faire des élus à la CCB de vrais porte-parole de votre conseil municipal ? Mettrez-vous à l'ordre du jour de vos conseils municipaux des compte-rendus des positions prises en conseil communautaire ?

Ici votre réponse :

Merci

